

*Commerce extérieur*

petites entreprises, ces sociétés n'ont pas le personnel voulu pour s'occuper de toute la paperasserie qu'exige maintenant le gouvernement. Un trop grand nombre de petites entreprises, en proie aux assauts non coordonnés de ministères toujours en quête de statistiques, doivent consacrer de plus en plus de leurs efforts à remplir des formulaires.

● (1710)

Dans bien des cas, les lois et règlements adoptés par le gouvernement pour contrôler les activités de sociétés importantes ne tiennent pas compte des petites et moyennes entreprises qui se débattent seules dans l'embrouillamini de règlements en apparence contradictoires, sans l'armée d'avocats, de comptables experts des questions fiscales et des chargés des relations avec le gouvernement que les compagnies plus importantes ont à leur service. Même des règlements qui, de prime abord, semblent assez inoffensifs telle que la loi fédérale sur l'étiquetage, peuvent mener à la faillite de nombreuses sociétés qui étaient prospères.

Le gouvernement ne semble pas se rendre compte que la survivance de la petite entreprise est intimement liée à celle de l'économie mixte. Par conséquent, bien qu'il soit urgent que tous les paliers de gouvernement au Canada renversent leurs principes généraux de centralisation, il est aussi essentiel que le gouvernement élabore une politique définitive à l'intention de la petite entreprise. En réponse à une question à ce sujet, le ministre d'État chargé des petites entreprises (M. Marchand) a déclaré il y a quatre ou cinq mois qu'une politique serait annoncée sous peu. Lorsqu'on lui a reposé la question la semaine dernière, il a répondu qu'il ignorait quand une telle politique serait présentée, si jamais il y en a une.

**Une voix:** Il n'a pas dit «si jamais il y en a une».

**M. Jelinek:** Le gouvernement doit présenter une politique avant qu'il ne soit trop tard. Ce serait un pas dans la bonne direction si la Chambre acceptait certaines des propositions fondamentales de cette motion. Avec votre permission, j'aimerais les citer à nouveau: «en accordant des dégrèvements d'impôts sur les investissements dans les petites entreprises». Tout le monde sait que le système bancaire au Canada n'est pas concurrentiel comme celui des États-Unis et à moins d'être une grande société multinationale et d'avoir assez de garanties subsidiaires pour tripler ou quadrupler la somme requise pour l'expansion de votre petite entreprise, vous êtes bien souvent incapable d'obtenir les prêts voulus. La grosse difficulté est de réunir des fonds.

Cette proposition d'accorder des dégrèvements d'impôts sur les investissements permettrait de résoudre une difficulté double. Premièrement, nous fournirions à des Canadiens l'occasion d'investir au Canada plutôt qu'au sud du 45<sup>e</sup> parallèle, comme c'est le cas présentement. Deuxièmement, nous mettrions des fonds à la disposition de la petite entreprise qui n'a pas maintenant l'occasion de réunir des fonds.

La motion dit ensuite: «en aidant à la formation de consortiums de petites entreprises d'exportation». Le Japon nous fournit un des meilleurs exemples dans ce domaine. C'est ce qui fait que son économie est prospère. Ses entreprises prospèrent parce qu'elles sont petites, indépendantes et qu'elles appartiennent à des particuliers. Elles sont pour la plupart regroupées dans des organismes qui facilitent l'exportation de leur production vers tous les points du globe. Il faudra envisager quelque chose du genre au Canada.

[M. Jelinek.]

La motion poursuit: «en modifiant les pratiques gouvernementales en ce qui a trait aux soumissions, de façon à permettre à la petite entreprise de fournir une partie des biens et services achetés par le gouvernement». C'est ce qu'on appelle le système de la part réservée, qui est appliqué depuis un certain temps déjà aux États-Unis. Car ce pays a jugé très important d'aider la petite entreprise, et il a adopté depuis un certain temps déjà une loi à cet effet. Permettez-moi de citer l'article 2 du Small Business Act américain concernant le système de la part réservée:

Le Congrès déclare avoir pour politique officielle que l'État doit aider, conseiller, assister et protéger la petite entreprise dans toute la mesure possible, afin de préserver la libre initiative et la concurrence, et veiller à confier aux petites entreprises une part équitable de l'ensemble des contrats publics de travaux et de fournitures . . .

Il s'agit là d'une solution tout à fait simple que nous n'avons pourtant encore jamais adoptée, que nous n'avons même pas envisagée jusqu'ici. Cela nuit aux petites entreprises tout autant que les autres lacunes que je viens de citer. La dernière initiative que propose la motion est la suivante: «en réduisant le volume des écritures que le gouvernement impose à la petite entreprise». Je sais que le ministre a déjà agi en ce sens. Il a allégé la masse des rapports que les entreprises sont tenues de fournir à Statistique Canada, et je l'en félicite. Voilà une chose que notre parti réclamait depuis des années, bien avant la nomination du ministre au portefeuille en question. Voilà donc un pas de fait dans la bonne direction.

J'aurais cru qu'on aurait fait beaucoup plus, étant donné les innombrables sondages, statistiques et règlements appliqués ou effectués par presque tous les autres ministères où on limite le gaspillage inutile. Il faut mettre un terme à ce gaspillage le plus rapidement possible pour venir en aide à la petite entreprise. D'ailleurs les provinces sont tout autant responsables de cet état de choses que l'État fédéral.

Donc ce qu'il faut faire, c'est d'une part supprimer les tracasseries administratives qui étouffent la petite entreprise, et d'autre part favoriser par des incitations fiscales les travaux de recherche et de développement, la création d'emplois, la productivité, les exportations, l'expansion, le développement du secteur secondaire, etc.

Dans les quelques instants qui me restent, envisageons par exemple le cas du secteur secondaire. Notre pays est le plus riche du monde en ressources naturelles par habitant, mais voyez l'état lamentable de l'économie. Cela vient de ce que nous n'offrons pas les incitations qu'il faudrait. Il faudrait favoriser le développement du secteur secondaire. Il nous faut la participation des entreprises étrangères, américaines et autres, pour la mise en valeur de certaines de nos ressources naturelles. Puis, nous nous battons comme des diables pour les vendre à d'autres pays, le Japon notamment, ce qui améliore leur économie et leur situation de l'emploi, à tel point que ces pays ne connaissent pas le chômage. Puis, nous payons un prix beaucoup plus élevé pour un produit fini qui est très souvent fabriqué à partir de nos propres ressources naturelles, qui ont été extraites au départ par les Américains. Si nous voulons inverser la courbe de notre économie, nous devons certes formuler des programmes qui encourageront ce secteur vital qui n'existe vraiment pas au Canada.